



Le PE approuve 40 millions d'euros destinés à la politique maritime intégrée

Séance plénière

Les députés ont donné leur feu vert jeudi pour allouer un budget de 40 millions d'euros aux programmes et projets pilotes dans le cadre de la politique maritime intégrée pour la période 2011-2013. Un accord a pu être conclu avec le Conseil en première lecture.

"Ce règlement financier nous permettra de créer des synergies pour soutenir la croissance économique, l'innovation, l'emploi, la cohésion sociale et la protection de l'environnement", a déclaré le rapporteur Georgios Koumoutsakos (PPE, EL). Et d'ajouter : "Il s'agit d'un premier pas pour développer une véritable gouvernance maritime intégrée, en collaboration avec des pays tiers."

La politique maritime intégrée est une approche politique horizontale et intersectorielle lancée en 2007. Elle englobe aussi bien le transport maritime, le tourisme ou la pêche que la protection de l'environnement et de la biodiversité.

Le Parlement a insisté pour que tous les acteurs, tant au niveau international que national, régional et local, y soient associés et que cette politique contribue au développement des zones côtières aussi bien qu'à celui des régions ultrapériphériques de l'UE.

Les députés exigent que le financement pérenne de la politique maritime intégrée soit inscrit dans les perspectives financières 2014-2020.

Le règlement a été adopté par 541 voix contre 33 voix et 14 abstentions.

Procédure: codécision, 1ère lecture (avec accord)

Contact :

Michaela FINDEIS

BXL: (+32) 2 28 31141

STR: (+33) 3 881 72076

PORT: (+32) 498 98 33 32

EMAIL: tran-press@europarl.europa.eu

Fabienne GUTMANN-VORMUS

BXL: (+32) 2 28 40650

STR: (+33) 3 881 72649

PORT: (+32) 498 98 33 29

EMAIL: presse-fr@europarl.europa.eu